



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

## SOMMAIRE

- REGLEMENTS CHAMPIONNATS U13 ..... p. 2 - 5
- REGLEMENTS CHAMPIONNATS U15 ..... p. 6 - 8
- REGLEMENTS CHAMPIONNATS U17 ..... p. 9 - 11



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES

## U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

### CHAMPIONNATS U13 :

| SEPTEMBRE 2024 (PHASE 1)            |                            |    |
|-------------------------------------|----------------------------|----|
| U13 HONNEUR<br>1ère PHASE           | 1 POULE DE 10 EQUIPES      | 10 |
| U13 PROMOTION HONNEUR<br>1ère PHASE | 4 POULES DE 5 OU 6 EQUIPES | 23 |
| U13 DISTRICT<br>1ère PHASE          | 5 POULES DE 6 EQUIPES      | 30 |



| JANVIER 2025 (PHASE 2)                                     |   |    |
|--|---|----|
| CRITERIUM REGIONAL U13                                     | Via Championnat U13 Honneur<br>1ère phase           | 3  |
| U13 HONNEUR 2ème PHASE<br>10 EQUIPES (1 x 10)              | Via Championnat U13 Honneur<br>1ère phase           | 6  |
|  | Via Championnat U13<br>Promotion Honneur 1ère phase | 4  |
| U13 PROMOTION HONNEUR<br>2ème PHASE<br>20 EQUIPES (2 x 10) | Via Championnat U13 Honneur<br>1ère phase           | 1  |
|  | Via Championnat U13<br>Promotion Honneur 1ère phase | 14 |
|  | Via Championnat U13 District<br>1ère phase          | 5  |
| U13 DISTRICT 2ème PHASE<br>30 EQUIPES (5 x 5 ou 6)         | Via Championnat U13<br>Promotion Honneur 1ère phase | 5  |
|  | Via Championnat U13 District<br>1ère phase          | 25 |



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

## 1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de ces championnats U13.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

## 2/ Equipes

Participent à ces championnats en 1<sup>ère</sup> phase :

- U13 Honneur : 10 équipes réparties en 1 poule de 10 équipes en matchs aller simple.
- U13 Promotion Honneur : 23 équipes réparties en 1 poule de 5 équipes et 3 poules de 6 équipes en matchs aller-retour.
- U13 District : 30 équipes réparties en 5 poules de 6 équipes en matchs aller-retour.

Participent à ces championnats en 2<sup>ème</sup> phase :

- U13 Honneur : 10 équipes réparties en 1 poule de 10 équipes en matchs aller simple.
- U13 Promotion Honneur : 20 équipes réparties en 2 poules de 10 équipes en matchs aller simple.
- U13 District : 30 équipes réparties en 5 poules de 6 équipes en matchs aller-retour.

*Le nombre d'équipes participantes ainsi que le nombre de poules en championnat U13 District 2<sup>ème</sup> phase peuvent être modifiés en cas d'engagement de nouvelles équipes non présentes en 1<sup>ère</sup> phase.*

## 3/ Joueurs

Peuvent participer à ces championnats U13 :

- les joueuses de catégorie d'âge U14F
- les joueuses et joueurs de catégorie d'âge U13F et U13
- les joueuses et joueurs de catégorie d'âge U12F et U12
- les joueurs de catégorie d'âge U11 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

## 4/ Accessions – Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations.

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase :

- Accession des équipes U13 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en championnat U13 Critérium Régional :

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> place (incluse) du championnat Honneur 1<sup>ère</sup> phase accéderont au Critérium Régional U13.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe classée 4<sup>ème</sup>, puis celle classée 5<sup>ème</sup> et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en Critérium Régional U13.



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

- Accession des équipes U13 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U13 Honneur 2<sup>ème</sup> phase :  
Les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> place (incluse) accéderont au championnat U13 Honneur 2<sup>ème</sup> phase.
- Accession des équipes U13 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U13 Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> phase :  
L'équipe classée à la dernière place sera reléguée en championnat U13 Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> phase.
- Accession des équipes U13 Promotion Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U13 Honneur 2<sup>ème</sup> phase :  
Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup> place de chacune des 4 poules (soit 4 équipes au total) accéderont au championnat U13 Honneur 2<sup>ème</sup> phase.
- Accession des équipes U13 Promotion Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U13 Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> phase :  
Les équipes classées de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place (poule de 5) ou 5<sup>ème</sup> place (poule de 6) à l'exception du moins bon 5<sup>ème</sup> des 3 poules de 6 accéderont au championnat U13 Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> phase.
- Accession des équipes U13 Promotion Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U13 District 2<sup>ème</sup> phase :  
L'équipe classée à la dernière place de chaque poule ainsi que le moins bon 5<sup>ème</sup> des 3 poules de 6 seront relégués en championnat U13 District 2<sup>ème</sup> phase
- Accession des équipes U13 District 1<sup>ère</sup> phase en U13 Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> phase :  
Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup> place de chacune des 5 poules (soit 5 équipes au total) accéderont au championnat U13 Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> phase.
- Accession des équipes U13 District 1<sup>ère</sup> phase en U13 District 2<sup>ème</sup> phase :  
Toutes les équipes du championnat U13 District 1<sup>ère</sup> phase non promues au point précédent accéderont au championnat U13 District 2<sup>ème</sup> phase.

## A l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase :

Aucune accession ou rétrogradation n'est mise en place à l'issue des championnats U13 Honneur 2<sup>ème</sup> phase, U13 Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> phase et U13 District 2<sup>ème</sup> phase. Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup> place de chaque poule de chaque championnat se verront remettre un trophée de champion à l'issue de la saison lors de l'AG annuelle du District.

## 5/ Forfait général

Les équipes ayant déclaré un forfait général lors de la 1<sup>ère</sup> phase sont autorisées à se réengager en 2<sup>ème</sup> phase et seront automatiquement inscrites au niveau le plus bas.

## 6/ Equipes d'un même club ou groupement

Le nombre d'équipes d'un même club ou groupement autorisé par niveau est défini selon les critères suivants :

- En 1<sup>ère</sup> phase :
  - U13 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
  - U13 Promotion Honneur : 2 équipes maximum d'un même club ou groupement autorisées
  - U13 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

**Saison 2024/2025**

- En 2<sup>ème</sup> phase :
  - U13 Honneur : 2 équipes maximum d'un même club ou groupement autorisées
  - U13 Promotion Honneur : 3 équipes maximum d'un même club ou groupement autorisées
  - U13 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité

S'il existe plusieurs poules sur un niveau, les équipes d'un même club ou groupement seront placées dans des poules différentes dans la mesure du possible et selon l'appréciation de la Commission des Jeunes.



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

## **CHAMPIONNATS U15 :**

| SEPTEMBRE 2024 (PHASE 1)   |                       |    |
|----------------------------|-----------------------|----|
| U15 HONNEUR<br>1ère PHASE  | 1 POULE DE 12 EQUIPES | 12 |
| U15 DISTRICT<br>1ère PHASE | 2 POULES DE 8 EQUIPES | 16 |



| JANVIER 2025 (PHASE 2)                        |  |    |
|---|--|----|
| U15 INTERDISTRICTS 24/47                      | Via Championnat U15 Honneur<br>1ère phase  | 3  |
| U15 HONNEUR 2ème PHASE<br>10 EQUIPES (1 x 10) | Via Championnat U15 Honneur<br>1ère phase  | 7  |
|   | Via Championnat U15 District<br>1ère phase | 3  |
| U15 DISTRICT 2ème PHASE<br>15 EQUIPES (3 x 5) | Via Championnat U15 Honneur<br>1ère phase  | 2  |
|   | Via Championnat U15 District<br>1ère phase | 13 |



| FIN DE SAISON 2024/2025  |  |   |
|--------------------------|--|---|
| U15 INTERDISTRICTS 24/47 | Accession en Championnat<br>Régional 2 U16 | 1 |



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

## 1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de ces championnats U15.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

## 2/ Equipes

Participent à ces championnats en 1<sup>ère</sup> phase :

- U15 Honneur : 12 équipes réparties en 1 poule de 12 équipes en matchs aller simple.
- U15 District : 16 équipes réparties en 2 poules de 8 équipes en matchs aller simple.

Participent à ces championnats en 2<sup>ème</sup> phase :

- U15 Honneur : 10 équipes réparties en 1 poule de 10 équipes en matchs aller simple.
- U15 District : 15 équipes réparties en 3 poules de 5 équipes en matchs aller-retour.

*Le nombre d'équipes participantes ainsi que le nombre de poules en championnat U15 District 2<sup>ème</sup> phase peuvent être modifiés en cas d'engagement de nouvelles équipes non présentes en 1<sup>ère</sup> phase.*

## 3/ Joueurs

Peuvent participer à ces championnats U15 :

- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15, U15F et U16F
- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U14 et U14 F
- les joueurs de catégorie d'âge U13 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

## 4/ Accessions – Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations.

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase :

- Accession des équipes U15 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en championnat Interdistricts U15 24/47 :

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> place (incluse) du championnat U15 Honneur 1<sup>ère</sup> phase accéderont au championnat Interdistricts U15 24/47.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe classée 4<sup>ème</sup>, puis celle classée 5<sup>ème</sup> et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en championnat Interdistricts U15 24/47.

- Accession des équipes U15 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U15 Honneur 2<sup>ème</sup> phase :

Les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place (incluse) accéderont au championnat U15 Honneur 2<sup>ème</sup> phase.



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

**Saison 2024/2025**

- Accession des équipes U15 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U15 District 2<sup>ème</sup> phase :  
Les équipes classées aux 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> places seront reléguées en championnat U15 District 2<sup>ème</sup> phase.
- Accession des équipes U15 District 1<sup>ère</sup> phase en U15 Honneur 2<sup>ème</sup> phase :  
Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup> place de chacune des 2 poules ainsi que le meilleur 2<sup>nd</sup> des 2 poules du championnat U15 District 1<sup>ère</sup> phase (soit 3 équipes) accéderont au championnat U15 Honneur 2<sup>ème</sup> phase.
- Accession des équipes U15 District 1<sup>ère</sup> phase en U15 District 2<sup>ème</sup> phase :  
Toutes les équipes du championnat U15 District 1<sup>ère</sup> phase non promues au point précédent accéderont au championnat U15 District 2<sup>ème</sup> phase.

## A l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase :

- Accession des équipes U15 Interdistricts 24/47 en championnat U16 Régional 2 saison 2025/2026 :  
L'équipe du District du Lot-et-Garonne la mieux classée à l'issue du championnat U15 Interdistricts 24/47 accèdera au championnat U16 Régional 2 saison 2025/2026.  
En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe la mieux classée suivante et ainsi de suite jusqu'à obtenir une équipe promue en championnat U16 Régional 2 saison 2025/2026.

Aucune accession ou rétrogradation n'est mise en place à l'issue des championnats U15 Honneur 2<sup>ème</sup> phase et U15 District 2<sup>ème</sup> phase. Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup> place de chaque poule de chaque championnat se verront remettre un trophée de champion à l'issue de la saison lors de l'AG annuelle du District.

## 5/ Forfait général

Les équipes ayant déclaré un forfait général lors de la 1<sup>ère</sup> phase sont autorisées à se réengager en 2<sup>ème</sup> phase et seront automatiquement inscrites au niveau le plus bas.

## 6/ Equipes d'un même club ou groupement

Le nombre d'équipes d'un même club ou groupement autorisé par niveau est défini selon les critères suivants :

- En 1<sup>ère</sup> phase :
  - U15 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
  - U15 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité
- En 2<sup>ème</sup> phase :
  - U15 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
  - U15 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité

S'il existe plusieurs poules sur un niveau, les équipes d'un même club ou groupement seront placées dans des poules différentes dans la mesure du possible et selon l'appréciation de la Commission des Jeunes.



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES

## U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

### **CHAMPIONNATS U17 :**

| SEPTEMBRE 2024 (PHASE 1)   |                      |   |
|----------------------------|----------------------|---|
| U17 HONNEUR<br>1ère PHASE  | 1 POULE DE 9 EQUIPES | 9 |
| U17 DISTRICT<br>1ère PHASE | 1 POULE DE 6 EQUIPES | 6 |



| JANVIER 2025 (PHASE 2)     |  |   |
|----------------------------|--|---|
| U17 INTERDISTRICTS 24/47   | Via Championnat U17<br>Honneur 1ère phase  | 3 |
| U17 HONNEUR<br>2ème PHASE  | Via Championnat U17<br>Honneur 1ère phase  | 4 |
|                            | Via Championnat U17<br>District 1ère phase | 2 |
| U17 DISTRICT<br>2ème PHASE | Via Championnat U17<br>Honneur 1ère phase  | 2 |
|                            | Via Championnat U17<br>District 1ère phase | 4 |



| FIN DE SAISON 2024/2025  |  |   |
|--------------------------|--|---|
| U17 INTERDISTRICTS 24/47 | Accession en Championnat<br>Régional 2 U18 | 1 |



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

## 1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de ces championnats U17.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

## 2/ Equipes

Participent à ces championnats en 1<sup>ère</sup> phase :

- U17 Honneur : 9 équipes réparties en 1 poule de 9 équipes en matchs aller simple.
- U17 District : 6 équipes réparties en 1 poule de 6 équipes en matchs aller-retour.

Participent à ces championnats en 2<sup>ème</sup> phase :

- U17 Honneur : 6 équipes réparties en 1 poule de 6 équipes en matchs aller-retour.
- U17 District : 6 équipes réparties en 1 poule de 6 équipes en matchs aller-retour.

*Le nombre d'équipes participantes ainsi que le nombre de poules en championnat U17 2<sup>ème</sup> phase peuvent être modifiés en cas d'engagement de nouvelles équipes non présentes en 1<sup>ère</sup> phase.*

## 3/ Joueurs

Peuvent participer à ces championnats U17 :

- les joueurs de catégorie d'âge U17 et U16 – amateur ou sous contrat (aspirant ou apprenti)
- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15 et U15 F remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

## 4/ Accessions – Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations.

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase :

- Accession des équipes U17 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en championnat Interdistricts U17 24/47 :

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> place (incluse) du championnat U17 Honneur 1<sup>ère</sup> phase accéderont au championnat Interdistricts U17 24/47.

En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe classée 4<sup>ème</sup>, puis celle classée 5<sup>ème</sup> et ainsi de suite jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en championnat Interdistricts U17 24/47.

- Accession des équipes U17 Honneur 1<sup>ère</sup> phase en U17 Honneur 2<sup>ème</sup> phase :

Les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place (incluse) soit 4 équipes accéderont au championnat U17 Honneur 2<sup>ème</sup> phase.



# REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES U13 – U15 – U17

Saison 2024/2025

• Accession des équipes U17 District 1<sup>ère</sup> phase en U17 Honneur 2<sup>ème</sup> phase :  
Les équipes classées aux 2 premières places du championnat U17 District 1<sup>ère</sup> phase accéderont au championnat U17 Honneur 2<sup>ème</sup> phase.

• Accession des équipes U17 District 1<sup>ère</sup> phase en U17 District 2<sup>ème</sup> phase :  
Toutes les équipes du championnat U17 District 1<sup>ère</sup> phase non promues au point précédent accéderont au championnat U17 District 2<sup>ème</sup> phase.

A l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase :

• Accession des équipes U17 Interdistricts 24/47 en championnat U18 Régional 2 saison 2025/2026 :  
L'équipe du District du Lot-et-Garonne la mieux classée à l'issue du championnat U17 Interdistricts 24/47 accèdera au championnat U18 Régional 2 saison 2025/2026.  
En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe la mieux classée suivante et ainsi de suite jusqu'à obtenir une équipe promue en championnat U18 Régional 2 saison 2025/2026.

Aucune accession ou rétrogradation n'est mise en place à l'issue des championnats U17 Honneur 2<sup>ème</sup> phase et U17 District 2<sup>ème</sup> phase. Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup> place de chaque poule de chaque championnat se verront remettre un trophée de champion à l'issue de la saison lors de l'AG annuelle du District.

## 5/ Forfait général

Les équipes ayant déclaré un forfait général lors de la 1<sup>ère</sup> phase sont autorisées à se réengager en 2<sup>ème</sup> phase et seront automatiquement inscrites au niveau le plus bas.

## 6/ Equipes d'un même club ou groupement

Le nombre d'équipes d'un même club ou groupement autorisé par niveau est défini selon les critères suivants :

- En 1<sup>ère</sup> phase :
  - U17 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
  - U17 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité
- En 2<sup>ème</sup> phase :
  - U17 Honneur : 1 seule équipe d'un même club ou groupement autorisée
  - U17 District : nombre d'équipes d'un même club ou groupement illimité